|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **.** | | |
| MARCHéS ET ACCORDS-CADRES  **ACTE D’ENGAGEMENT[[1]](#footnote-1)** | ATTRI1 | |

Alors qu’un acte d’engagement était autrefois requis de l’opérateur économique soumissionnaire lors du dépôt de son offre, sa signature n’est plus aujourd’hui requise qu’au stade de l’attribution du marché.

En cas de candidature groupée, un acte d’engagement unique est rempli pour le groupement d’entreprises.

*La signature de l’acte d’engagement vaut acceptation de l’intégralité des pièces contractuelles du présent marché et seuls les documents conservés par l’acheteur font foi.*

Pouvoir Adjudicateur

**VILLE DE RIEDISHEIM 10, rue Général de Gaulle**

**68400 – RIEDISHEIM**

Représentant du Pouvoir Adjudicateur

**Monsieur le Maire de la Ville de RIEDISHEIM**

Objet de l’accord cadre

**Projet de construction d’un nouveau COSEC à Riedisheim**

**Phase 1 : travaux de désamiantage et de déconstruction du COSEC existant.**

Marché n°

**2024/12**

Imputation budgétaire

**2313**

Suivi du projet :

**Ville de Riedisheim – DGA finances**

**Ville de Riedisheim – Bureau d’études bâtiments (suivi technique)**

|  |
| --- |
| **A - Objet de l’acte d’engagement.** |

**** Objet du marché ou de l’accord-cadre:

**Projet de construction d’un nouveau COSEC**

**Phase 1 : travaux de désamiantage et du déconstruction du COSEC existant.**

Lieu d’exécution : 10 rue du collège – 68400 RIEDISHEIM

Type de marché : travaux.

Code CPV principal  : [45110000-1](http://www.cpv.enem.pl/fr/45000000-7)

**** Cet acte d'engagement correspond :

*(Cocher les cases correspondantes.)*

à l’ensemble du marché ou de l’accord-cadre *(en cas de non allotissement)*;

au lot n°……. ou aux lots n°…………… du marché ou de l’accord-cadre *(en cas d’allotissement)* ;

*(Indiquer l’intitulé du ou des lots tel qu’il figure dans l’avis d'appel à la concurrence ou l’invitation à confirmer l’intérêt.)*

X à l’offre de base.

à la variante suivante : **sans objet pour cette consultation**

**** Mode de passation :

La présente procédure est lancée dans le cadre d’une procédure d’appel d’offre ouvert en application des articles R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique.

**** Type et forme de contrat :

Le marché prend la forme d’un marché à prix mixte.

- Une partie des prestations est régie par les règles du marché ordinaire : les prestations décrites dans la DPGF sont rémunérées par un prix global et forfaitaire. Les prestations sont à réaliser par le prestataire dans les délais prévus contractuellement à compter de la notification de l’ordre de service.

- Une partie des prestations est régie par les règles relatives à l’accord-cadre : les prestations décrites dans le BPU sont rémunérées par des prix unitaires.

L’accord-cadre est mono-attributaire, à bons de commande, sans minimum, avec un maximum de 500 000,00 € HT.

L’accord-cadre est soumis aux dispositions des articles L2125-1 (1°), R2162-1 à R2162-6 du Code de la commande publique. Les dispositions propres aux bons de commandes sont mentionnées aux articles R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique.

**** Délai de paiement :

Le délai maximum de paiement, sur lequel l’acheteur s’engage, est de 30 jours.

# *Il ne peut être supérieur à 30 jours. En cas de dépassement de ce délai contractuel, le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit (8) points de pourcentage. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 €.*

|  |
| --- |
| **B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire.** |

## B1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire :

*(Cocher les cases correspondantes.)*

**B.1.1 Nom, prénom et qualité du signataire :** ………………………………………………………………………………..

agissant pour mon propre compte. *[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

………………………………………………………………………….

………………………………………………………………………….

agissant pour le compte de la société *- [Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

………………………………………………………………………….

………………………………………………………………………….

………………………………………………………………………....

………………………………………………………………………….

Adresse(s) mail valide(s) (secrétariat, personne responsable du suivi de l’offre…) :

………………………………………………………………………….

agissant pour le compte de la personne publique candidate *-[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]:*

………………………………………………………………………….

………………………………………………………………………….

………………………………………………………………………….

Adresse(s) mail valide(s) (secrétariat, personne responsable du suivi de l’offre…) :

………………………………………………………………………….

Agissant en tant que mandataire pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature en date du .................................

du groupement solidaire  du groupement conjoint

mandataire solidaire

avec les membres suivants *- [Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

|  |  |
| --- | --- |
| Identification du Titulaire et des co-traitants | |
| **Mandataire** du Groupement - Dénomination sociale : |  |
| Adresse : |  |
| Siret : |  |
| **Cotraitant 1** - Dénomination sociale : |  |
| Adresse : |  |
| Siret : |  |
| **Cotraitant 2** - Dénomination sociale : |  |
| Adresse : |  |
| Siret : |  |
| **Cotraitant 3** - Dénomination sociale : |  |
| Adresse : |  |
| Siret : |  |

Adresse(s) mail valide(s) (secrétariat, personne responsable du suivi de l’offre…) :

………………………………………………………………………….

**B.1.2 Engagement du candidat**

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché, qui sont les suivantes par ordre de priorité décroissante :,

X Le présent acte d’engagement et ses annexes (mise au point éventuelle, DPGF\*, BPU…) ;

X Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) ;

X Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et ses annexes (diagnostic amiante, diagnostic PEMD, annexes réemploi, pièces graphiques, PGCSPS, RICT…),

X Le calendrier détaillé d’exécution (planning) ;

X Le cahier des clauses administratives générales des marchés publics de travaux (CCAG- travaux) dans sa version en vigueur au moment du lancement de la consultation ;

X Les normes françaises et européennes, textes règlementaires en vigueur et le cahier des clauses spéciales des documents techniques unifiés (CCS/DTU), tels qu'ils sont énumérés à l'annexe n°1 de la circulaire du Ministère de l'Economie et des Finances en date du 19 juillet 1988, compte tenu des modifications qui leur sont apportées par l'annexe n°2 de ladite circulaire ;

X Le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.

X L(es) éventuel(s )contrat(s) de sous-traitance ;

X L’offre technique du titulaire, y compris les compléments éventuels apportés par le titulaire en cas de demande de compléments d’information, l’ensemble devant impérativement être rédigé dans la « trame de mémoire technique » fournie dans le dossier ;

\* La DPGF est un document contractuel utilisé uniquement pour le contrôle des situations de travaux et l’évaluation éventuelle de travaux en plus ou en moins.

Les erreurs qui peuvent être relevées dans ce devis après la remise des offres ne peuvent en aucun cas conduire à la modification du forfait porté à la soumission.

Les quantitatifs mentionnés dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire sont donnés à titre indicatif.

Les Prix Unitaires renseignés par le candidat dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire sont contractuels.

Toutes les pièces générales ci-dessus sont réputées connues de l’entrepreneur bien que n'étant pas jointes au dossier.

En plus des pièces contractuelles, l’entreprise est réputée avoir connaissance et est tenue de respecter les textes, règlements et documents généraux régissant son activité.

- Je m'engage, conformément auxdits documents, à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations ou travaux demandés aux prix indiqués ci-dessous[[2]](#footnote-2):

- Je m’engage ou j’engage le groupement dont je suis mandataire, sur la base de mon offre ou de l’offre du groupement *- Rayer les mentions inutiles*

Cette offre, exprimée en euros, portesur le marché suivant **: Travaux de désamiantage et de déconstruction du COSEC existant à Riedisheim**

Mois M(o) : février 2025.

****Montant de l’offre  :

Le présent marché est conclu à prix mixte. L’ensemble des travaux sont conclus à prix global et forfaitaire, à l’exception de certains travaux non maîtrisés à ce jour en termes de quantité et qui seront traités au Bordereau des Prix Unitaires (BPU).

* **Marché à prix global et forfaitaire (DPGF) :**

La DPGF devra être complétée par le candidat intégralement, tant au niveau des prix qu’au niveau des quantités, en s’appuyant sur :

* l’analyse des éléments du dossier de consultation,
* les éléments relevés lors de la visite sur site,
* les réponses apportées par le maître d’ouvrage lors de la phase de consultation,

Les candidats sont invités à faire part au maître d’ouvrage de toute ambiguïté, toute erreur ou omission lors de l’étude du dossier, qui leur seraient nécessaire pour l’établissement de la DPGF.

Le candidat s’engage sur l’ensemble de la DPGF complétée par ses soins.

Le marché est forfaitaire pour une partie des prestations prévues et décrites au CCTP. La décomposition du prix forfaitaire joint au présent DCE ne sera considérée comme document contractuel que pour la détermination des prix unitaires servant au règlement des acomptes et pour l’établissement d’éventuels modificatifs de marché.

Les travaux seront rémunérés par application d’un prix global et forfaitaire égal à :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Lot n°** | **Montant € H.T.** | **T.V.A. 20 %** | **Montant € T.T.C.** |
| **Démolition - désamiantage** |  |  |  |

* **Marché à bons de commande avec un maximum fixé en valeur :**

Le marché comporte une partie à bons de commande avec un montant maximum de 500 000 € H5T.

Le prestataire est rémunéré par le maître d’ouvrage sur les bases suivantes : application des prix unitaires tels que fixés dans le bordereau de prix ci-annexé aux quantités de prestations commandées par le maître d’ouvrage. Le bordereau de prix identifie les prix établis sur la base du CCTP.

Les travaux supplémentaires qui pourront être amenés à être réalisés pour donner suite aux diagnostics complémentaires feront l’objet d’un bon de commande spécifique se basant sur le BPU de l’entreprise joint lors de sa réponse à la consultation. Ces bons de commandes seront émis et notifiés au titulaire avant toute intervention.

De même, il est demandé à l’entreprise de chiffrer dans le BPU le surcoût ou la moins-value lié aux opérations de réemploi décrite dans le CCTP (annexe au CCTP). Les surcoûts ou les moins-values sont calculés en fonction des prestations de curage classique chiffrées dans la DPGF.

Sont réputés des plus-values :

* Toutes les opérations supplémentaires nécessaires à la dépose soignée, à la manutention et au stockage des matériaux destinés au réemploi et non pris en compte dans les opérations de curage classique

Sont réputés des moins-values :

* Toutes les opérations évitées grâce au réemploi : mise en déchet, transport, location de benne…

Les travaux réalisés par l’entreprise sont rémunérés par l’application des prix unitaires définis dans le BPU. Les prix du BPU sont fermes et non actualisables.

**B2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations :**

(en cas de groupement d’opérateurs économiques.)

Partie à prix forfaitaires :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Membre du groupement** | **Identification des prestations** | **Montant € HT** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

**B3 - Compte (s) à créditer :**

*(Joindre un ou des relevé(s) d’identité bancaire ou postal.)*

**** Nom de l’établissement bancaire :

**** Numéro de compte :

**B4 – Avance de 10% (30% lorsque le titulaire est un PME** (*Si le montant du Marché est supérieur à 50 000 € HT et le délai d’exécution supérieur à 2 mois) :*

Je souhaite bénéficier de l'avance :

Oui  Non

**Nota :** Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

#### B5 – Délai d’exécution global :

Le délai d'exécution du marché de base est de 4,5 mois (y compris l’élaboration du plan de retrait, son instruction et la préparation de chantier) avec démarrage en mars 2025 et une **réception impérativement et au plus tard le 31 juillet 2025**. Le délai d'exécution du marché comprend la période de préparation et le délai d'exécution des travaux.

Le délai d'exécution du marché commence à courir à partir de la date de notification au titulaire du présent marché, notification qui sera accompagnée de l’ordre de service de démarrage.

Période de préparation :

Délai d'exécution des travaux : 4,5 mois comprenant une période de préparation de : 3 semaines.

En complément de l’article 18.1.1. du CCAG Travaux, la période de préparation commence à partir de la date fixée dans l’ordre de service transmis à l’entreprise.

Par dérogation à l’article 18.1.1 du CCAG Travaux, aucun nouvel ordre de service sera émis à l’issue de la période de préparation : le délai d'exécution commence à courir à la date d'effet de l'ordre de service prescrivant à l'entrepreneur intervenant le premier sur le chantier.

Réactivité – engagement sur les délais :

Le délai de la démolition du COSEC d’ici fin juillet 2025 est très contraint. Le titulaire est tenu de s’y conformer, et d’organiser son chantier pour respecter ce délai. Dans ces conditions, l’entreprise doit mettre les moyens humains et matériels nécessaires pour permettre une remise en état du site au plus tard le 31 juillet 2025.

Par ailleurs, Il est demandé au titulaire de s’engager en complément, dans le cadre de sa réponse sur les délais d’exécution du chantier et au respect de dates fixes d’intervention de démolition lourde, sur les délais suivants :

* Transmission sous 7 jours calendaires du Plan de Retrait après démarrage de la période de préparation (= qui correspond à la notification du marché) ;
* Planification 1 semaine à l’avance, avant démarrage des travaux, pour l’affichage des arrêtés et le constat de police de ces dits arrêtés ;
* Planification de la réalisation du constat visuel 2 semaines en amont de la fin des travaux de retrait des matériaux amiantés ;
* Planification du premier coup de pelle 2 semaines en amont pour permettre la communication de cette date aux élus et aux riverains ;

Date prévisionnelle de notification du marché : mars 2025.

**Durée de validité de l’offre**

Le présent engagement me lie pour la durée de validité des offres indiquée au règlement de la consultation ou dans l'avis d'appel public à la concurrence.

Le marché public est reconductible :  NON  OUI

|  |
| --- |
| **C - Signature du marché ou de l’accord-cadre par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement.** |

**C1 – Signature du marché ou de l’accord-cadre par le titulaire individuel :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité**  **du signataire (\*)** | **Lieu et date de signature** | **Signature** |
|  |  |  |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

**C2 – Signature du marché ou de l’accord-cadre en cas de groupement :**

Les membres du groupement d’opérateurs économiques désignent le mandataire suivant *(*[*article R. 2142-23*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=0DDDE5A7DF8FB00C1FF01114156D32FB.tplgfr42s_2?idArticle=LEGIARTI000037730641&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) *ou* [*article R. 2342-12*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=0DDDE5A7DF8FB00C1FF01114156D32FB.tplgfr42s_2?idArticle=LEGIARTI000037728949&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) *du code de la commande publique)*:

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]*

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :

*(Cocher la case correspondante.)*

conjoint OU  solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d’engagement :

*(Cocher la ou les cases correspondantes.)*

pour signer le présent acte d’engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

*(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)*

pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;

*(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)*

ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

*(hors cas des marchés de défense ou de sécurité dans lequel ces documents ont déjà été fournis).*

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d’engagement :

*(Cocher la case correspondante.)*

donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;

donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :

*(Donner des précisions sur l’étendue du mandat.)*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité**  **du signataire (\*)** | **Lieu et date de signature** | **Signature** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

|  |
| --- |
| D - Identification et signature de l’acheteur. |

#  Désignation de l’acheteur :

# *(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l’avis d’appel public à la concurrence ou l’invitation à confirmer l’intérêt.)*

**VILLE DE RIEDISHEIM**

**10 rue du Général de Gaulle**

**68400 RIEDISHEIM**

**** Nom, prénom, qualité du signataire du marché ou de l’accord-cadre :

*(Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.)*

**Monsieur le Maire de la Ville de RIEDISHEIM**

**** Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l’[article R. 2191-59](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=D5F2C558D167BFA1A3D87F2A4EDA8784.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037729737&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) du code de la commande publique, auquel renvoie l’[article R. 2391-28](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=D5F2C558D167BFA1A3D87F2A4EDA8784.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037728411&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) du même code (nantissements ou cessions de créances)

*(Indiquer l’identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)*

**Monsieur le Maire de la Ville de RIEDISHEIM**

**** Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :

*(Joindre une annexe récapitulative en cas de pluralité de comptables.)*

**Madame la Responsable du centre de gestion comptable de Mulhouse.**

**Engagement du candidat**

**Motifs d’exclusion visés aux articles L. 2141-1 à 5 et R. 2143-6 à 10 du Code de la commande publique**

J’affirme/nous affirmons sous peine de résiliation du marché, ou de sa mise en régie à mes/nos torts exclusifs que :

* La Société pour laquelle j’interviens,
* Le Groupement d’intérêt économique pour lequel nous intervenons,

Ne tombe pas sous le coup des motifs d’exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à 5 et R. 2143-6 à 10 du Code de la commande publique ou d’une interdiction équivalente prononcée dans un pays autre que la France.

J’atteste/nous attestons sur l’honneur que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles R. 1263-12 (obligations en matière de détachement), D.8222-5 ou D. 8222-7 (attestation de vigilance) ou D.8254-2 à D.8254-5 (liste nominative des salariés étrangers employés) du Code du Travail.

A : ……………………, le …………………

Signature du candidat

*(représentant de l’acheteur habilité à signer le marché ou l’accord-cadre)*

Porter la mention « *Lu et approuvé* »

|  |  |
| --- | --- |
| Acceptation de l'offre | |
| Est acceptée la présente offre pour valoir marché.  Arrêtée à la somme de : | |
| **Le Représentant du pouvoir Adjudicateur** | |
| à : Riedisheim | Le :  Pour le Maire,  La Conseillère Municipale Déléguée  Audrey VUAILLE |

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Date d'effet du marché | | | | | | |
| **En cas de remise contre récépissé :**  Le titulaire signera la formule ci-dessous :  « *Reçu à titre de notification une copie du présent contrat* » | | **A**  **Le** | | | |  |
|  | | |  | | |  |
|  | | | | | | |
|  | | | | |  | |
| **En cas d’envoi en LR/AR (Lettre recommandé avec accusé de réception) :**  Coller dans ce cadre l’avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date de notification du marché) | | | | | | |
|  |  | | |  | | |

**NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES**

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) : |
|  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | La totalité du bon de commande n° ........ afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) : |
|  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) : |
|  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :  . |
|  |  |

et devant être exécutée par : en qualité de :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | membre d'un groupement d'entreprise |
|  |  | sous-traitant |

A Le

**Signature**

1. Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l’économie. [↑](#footnote-ref-1)
2. Si les prix doivent prendre la forme d'une liste, créer une annexe financière [↑](#footnote-ref-2)